

« Celui qui survivra viendra nous voir » : pensez, entre autres, aux « martyrs de Vingré ».

« Celui qui survivra viendra nous voir » : c'est ce que se répétaient les combattants dans les tranchées, a rappelé Lazare Ponticelli, dernier poilu français décédé en 2008.

C'est pourquoi, le Maire a rappelé l'histoire des martyrs de Vingré pour nous inciter à aller sur la tombe de Jean Blanchard et de Francisque Durantet, enterrés dans le vieux cimetière d'Ambierle. Ces deux poilus avaient été tirés au sort par le conseil de guerre, avec quatre autres soldats, pour être fusillés pour l'exemple. L'autorité militaire leur reprochait de s'être repliés lors d'une attaque surprise des Allemands, le 27 octobre 1914, sur la ligne de front dans l'Aisne. Le commandement assimilait ce repli à une désertion de poste, sans tenir compte que les poilus étaient repartis à l'assaut pour finalement gagner la bataille. Le 4 décembre 1914, les six poilus, dont Jean Blanchard et Francisque Durantet, ont été fusillés, pour l'exemple, à Vingré, une petite commune de L'Aisne. Plus tard, on a parlé des « martyrs de Vingré ». Dans une lettre émouvante écrite à son épouse, la veille de son exécution, Jean Blanchard a expliqué ce qui s'était réellement passé,

expliquant qu'ils n'étaient ni des déserteurs, ni des traîtres. C'est probablement pourquoi, sa femme et celle de Francisque Durantet ont été à l'initiative d'une demande de réhabilitation, avec le soutien du docteur Laurent, alors député de Roanne.

Les martyrs de Vingré ont été réhabilités en 1921, après sept ans de double peine pour leurs familles qui avaient eu la douleur de perdre l'un des leurs et qui étaient mises à l'index par l'administration et la population, en tant que « familles de traîtres ».

Les anciens combattants et la population, enfants des écoles y compris ont écouté cette histoire avec émotion lors de la commémoration du 11 novembre 1918 mise en musique par les fanfares des alentours.

Que tous en soient remerciés !

